



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Ain

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

du mercredi 06 novembre 2019 à 14 heures

Membres présents : Annie DAVID, Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN, Agnès TREUVEY, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Nicole NICOD, Gabriel SABELLI, Jean-Claude LACROIX, Jean-Claude VEYRET.

Absents excusés : Martine MOYNE-BRESSAND, Bernard CHEVILLOTTE, Jean-Pierre MARMONT.

MOT DE LA PRÉSIDENTE :

"Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie de votre présence."

APPROBATION du PV DE LA RÉUNION du 14 octobre 2019 :

Pas de remarques.

DÉLÉGATIONS & REPRÉSENTATIONS :

Le 02 novembre 2019, la Présidente a assisté à l'Assemblée Générale du club de la Pétanque Burgienne, qu'elle remercie pour leur invitation. Beaucoup de licenciés étaient présents. C'est un club très dynamique où il règne une très bonne ambiance. Lors de celle-ci, il lui a été demandé d'organiser un Championnat Doublettes Vétérans Féminin en parallèle de celui des Masculins. Les membres du Comité sont d'accord avec cette proposition. Les indemnités seront calculées en fonction du nombre d'équipes inscrites. Les parties débuteront le mercredi à 14 Heures.

Le 04 novembre 2019, la Présidente et Jean-Claude LACROIX se sont rendus au Comité Départemental de l'Ain de Sport Adapté pour finaliser la convention de partenariat qui sera signée lors notre Assemblée Générale, où son Président Jean-Louis LAFLEUR sera présent, invité par la Présidente.

Le 27 octobre, Gabriel SABELLI a représenté le Comité lors de l'Assemblée Générale du club de ST NIZIER-LE-BOUCHOUX où il n'y a rien eu de spécial. Il a également représenté le Comité lors de l'Assemblée Générale du club de PERONNAS où il y a eu des questions par rapport aux Championnats des Clubs.

Le 26 octobre, Jean-Claude LACROIX a représenté le Comité lors de l'Assemblée Générale du club de TREVOUX : tout va bien, sauf le problème de date du Supranational. Il y a eu également des questions par rapport aux Championnats des Clubs.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2019 :

Madeleine GERMAIN détaille chaque poste du bilan financier (recettes et dépenses). Il sera approuvé après validation des modifications apportées en réunion par les 10 membres présents.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020 :

Madeleine GERMAIN détaille chaque poste du budget prévisionnel élaboré par la Commission Finances (recettes et dépenses). Il sera approuvé après validation des modifications apportées en réunion par les 10 membres présents.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

• Annie DAVID :

- Déroulement de notre Assemblée Générale du 23 novembre 2019 à la Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX.
- Commande des coupes et fanions : elle donnera l'ordinateur de J.P. BRAVI à Madeleine.
- Les résultats des Championnats des Jeunes doivent être mis sur le site Internet du Comité.
- Toutes les Assemblées Générales de clubs devaient être faites et les compositions de bureau transmises avant le 31 octobre 2019. A ce jour, nous n'en avons pas reçu beaucoup. Parmi celles reçues, nous notons le changement de présidence pour les clubs de THOISSEY et de l'ASCA. Les Présidents(es) de secteur feront un rappel aux clubs.

• Jocelyne BOUVARD :

Demande que les comptes rendus des Commissions et des secteurs lui soient envoyés. Elle ira voir la Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX (disposition, branchement pour vidéoprojecteur).

• **Cécile NICOD :**

Demande le prix des supports de licences : 0.40 euro.

• **Roselyne BIGOT :**

- Coupe de France : le club de PONT-DE-VAUX reçoit RUMILLY dimanche à 14 H 30.
- Championnats des Clubs :
 - En CDC, le forfait d'une équipe pénalise toutes les autres.
 - Les 3 clubs évoluant en CRC se maintiennent (NANTUA, MONTLUEL et MIRIBEL).
 - Dimanche, les Féminines du club de PERONNAS disputent le match de barrage pour l'accession en CRC contre SCIONZIER (74) dans le boulodrome de la PETANQUE BURGienne.
 - Dimanche, se dérouleront à EVIAN les phases finale du CRC Open. En ½ : NANTUA sera opposé à ANNEMASSE (74) et MIRIBEL sera opposé à ST MARCEL-LES-VALENCE (26).
 - La réunion pour l'attribution des lieux des rencontres de CDC 2020 se déroulera à NEUVILLE/AIN le dimanche 08 décembre 2019 à 9 H 30.
 - Le résultat de l'enquête pour les CDC Vétérans (1 ou 2 rencontres/journée) est : 10 clubs pour 1 rencontre/journée et 20 clubs pour 2 rencontres/journée. Comme prévu, les clubs n'ayant pas répondu à l'enquête avant le 28 octobre n'auront pas d'équipe pour les CDC Vétérans 2020.

• **Agnès TREUVEY :**

- La décision du Comité pour le déroulement des CDC a été prise à la majorité (et non à l'unanimité). Elle n'est pas conforme à une proposition faite dans le groupe de travail.
- Le club de NEYRON cesse son activité.
- Elle ne répondra plus aux demandes des membres du Comité envoyées sur son ancienne adresse mail.
- On n'a pas pris de décision par rapport à l'enregistrement des concours après la suspension de Georges. Mais il ne restait que 2 mois à enregistrer et il l'a fait à son domicile.

• **Jean-Claude LACROIX :**

- Le 16 novembre, se déroulera une formation à laquelle 13 personnes participeront, soit pour une formation, soit pour un recyclage d'Initiateur.
- Il a préparé un courrier de réponse aux clubs suite au mail envoyé par Georges au sujet de la récompense de Lucas PETIT pour donner sa version des faits.

• **Madeleine GERMAIN :**

- Demande si l'on ne pourrait pas prendre de sanction en cas de non-respect du règlement lors des rencontres de CDC (noms et/ou n° de licences erronés) -> c'est difficilement faisable car notre règlement intérieur n'est pas mis à jour. Cela fait 3 ans que l'on attend que la Commission Statuts-Règlements le mette à jour, de même que nos Statuts départementaux.
- Elle demandera un devis à Christophe VIRET pour les tenues des Championnats de France des joueurs.

Prochaine réunion : Mercredi 04 décembre 2019 à 14 H 30

La Présidente,

Annie DAVID